

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-17

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE

Rapporteur : Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire des projets

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire de soumettre les Comptes Administratifs 2023 de la Commune et du Centre de Santé au Conseil Municipal pour approbation.

Ce document comptable retrace l'ensemble des mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la Collectivité au titre de l'année écoulée.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité à examiner les résultats de l'exercice comptable et le Compte Administratif dressé par Monsieur le Maire.

Pour 2023, ce compte fait apparaître :

Budget principal :

- En fonctionnement : des dépenses réalisées à hauteur de 9 750 397,26 € et des recettes encaissées pour 11 309 319,22 € ;
- En investissement : les dépenses décaissées s'élèvent à 2 732 203,42 € et les recettes perçues à 3 569 172,96 €.

Budget annexe du Centre de Santé :

- En fonctionnement : des dépenses réalisées à hauteur de 493 117,12 € et des recettes encaissées pour 517 440,88 € ;
- En investissement : les dépenses réalisées à hauteur de 1944,80 € et des recettes encaissées à hauteur de 47 307,67 €.

Aussi, **je vous propose :**

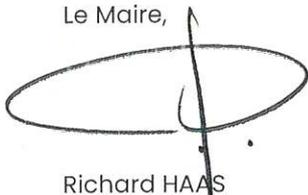
- D'étudier en détail les écritures comptables de l'exercice 2023 à l'aide des documents annexés,
- D'approuver les Comptes Administratifs 2023 pour :
 - le budget principal,
 - et le budget annexe du Centre de Santé.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Richard HAAS, Maire, sort de la salle pour que l'assemblée délibérante puisse procéder au vote.

Le présent rapport est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE).

Pour extrait conforme,
Langueux, le 5 avril 2024

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Maïorie MEHEUST